



## Participants à l'enquête sur les accords salariaux conclus pour 2026 dans les domaines conventionnels (EAS 2026)

Référence du document : [03-30.23-2026]

Neuchâtel, avril 2026

### **Enquête sur les accords salariaux conclus pour 2026 dans les domaines conventionnels (EAS 2026)**

Mesdames, Messieurs,

L'Office fédéral de la statistique (OFS) effectue chaque année, auprès des partenaires sociaux, une enquête sur les accords salariaux conclus dans le cadre des Conventions collectives de travail (CCT) en vigueur en Suisse. Sont relevées les adaptations salariales qui ont été décidées ou celles qui découlent des dispositions contenues dans les CCT. La statistique des accords salariaux renseigne annuellement sur l'évolution des salaires dans les domaines conventionnels et représente une source d'information pour l'observation du marché du travail.

En tant que partenaire signataire d'une ou plusieurs CCT faisant partie de l'échantillon, vous êtes concerné par cette enquête. La participation est **obligatoire**.

Lors de chaque enquête, la publication des données récoltées sur les questionnaires et des données relatives aux dispositions des CCT nécessitent le consentement exprès de toutes les parties contractantes. Pour les entreprises, cette demande d'autorisation figure sur le questionnaire d'enquête. Elle fait l'objet d'un envoi séparé pour les associations d'employeurs et de travailleurs.

Nous vous saurions gré de bien vouloir renvoyer le questionnaire rempli d'ici au **22 mai 2026**, au moyen de l'enveloppe-réponse annexée.

Nous vous remercions de joindre également un exemplaire ou une copie des éventuelles **nouvelles CCT et avenants (accords salariaux, etc.)**. Les textes CCT sous forme électronique peuvent être livrés par filetransfer ([www.filetransfer.admin.ch](http://www.filetransfer.admin.ch)). Vous trouverez plus de renseignements, ainsi qu'une marche à suivre complète sur notre site internet [www.eas.bfs.admin.ch](http://www.eas.bfs.admin.ch).

Dans l'attente de votre envoi, nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information (Section des salaires et des conditions de travail, téléphone : 058 469 39 38, courriel : gavegl@bfs.admin.ch).

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Division Economie  
Section Salaires et conditions de travail

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DFroidevaux', written in a cursive style.

Didier Froidevaux  
Chef de section